

Le Parc national et les Amis du parc national des Pyrénées

Dans l'après-guerre, nombreux étaient ceux qui voulaient protéger les beautés naturelles de la montagne. Ils estimaient que sa faune et sa flore étaient menacées par l'implantation des barrages et usines hydro-électriques, l'aménagement de routes et de bâtiments destinés à attirer touristes et skieurs. C'est alors que fut votée la loi du 22 juillet 1960 relative à la création de parcs nationaux.

Tout d'abord, ces pionniers songèrent à protéger un secteur allant de Cauterets à Héas, craignant tant pour les cirques que les lacs et cascades. Les décrets instituant les Parcs de la Vanoise et celui de Port Cros en 1963 furent suivis d'un projet concernant cette fois la région centrale des Pyrénées et débordant sur les Basses-Pyrénées. Ce dernier, préparé par **Pierre CHIMITS** est conçu sous la Direction Générale des Eaux et Forêts du Ministère de l'Agriculture. Il devient effectif par **décret du 23 mars 1967** qui institue le *Parc national des Pyrénées occidentales*.

Avec d'autres, Pierre CHIMITS a mené de longues campagnes d'information avant que les efforts d'explications et de clarifications ne portent leurs fruits et que les préjugés tombent.

Les hommes qui sont à l'origine de la création du Parc et de sa promotion il y a 50 ans, sont les mêmes que ceux qui ont créé notre association dans les trois années qui ont suivi. Nous citerons qu'un nom, connu de nombreux membres de notre association : il s'agit de **Raymond Ritter**.

Voici ce qu'il écrivait dans le numéro 75 de la revue *Pyrénées*, de juillet/septembre 1968.

« ...Parce que nos lecteurs ont bien voulu se souvenir que nous avons été des ouvriers de la première heure du Parc National, que tant d'entre nous font l'honneur de nous inviter à constituer une association dont le but serait de servir par tous les moyens d'expression, d'étude et de propagande à sa portée, le rayonnement de cette institution. ».

Et de fait, à sa création lors de son assemblée générale constitutive le **27 janvier 1970** à Lourdes, l'association est voulue comme une association culturelle ; elle est tournée vers la connaissance et la protection de la nature dans les Pyrénées, et plus particulièrement dans le Parc, et vers la connaissance et l'intérêt portés aux activités humaines en montagne.

Comme le disait plaisamment Raymond Ritter, *« ...il ne s'agit pas de former avec quelques camarades une tribu de béni-oui-oui »*, mais de promouvoir un *« soutien critique »* au Parc.

C'est pour suivre cette orientation que, sans interruption depuis cinquante ans, des initiatives ont été prises, et qu'un travail de fond, souvent bien discret, a été accompli dans notre association. D'abord pour faire connaître le Parc et les Pyrénées à un large public. Mais également pour accompagner le Parc dans ses activités les plus essentielles de connaissance et de recensement des richesses naturelles et culturelles du territoire. Enfin, il y eut aussi des occasions où l'Association a su se faire écouter dans les affaires du Parc.